

"La protection du climat est insuffisante" : des retraitées attaquent la Suisse en justice

Autor(en): **Wenger, Susanne**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **50 (2023)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1051997>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

«La protection du climat est insuffisante»: des retraitées attaquent la Suisse en justice

Par une action en justice auprès de la Cour européenne des droits de l'homme, l'association «Aînées pour la protection du climat» veut contraindre la Suisse à agir davantage contre le réchauffement climatique. Visite à sa coprésidente, Rosmarie Wydler-Wälti, une rebelle de 73 ans.

SUSANNE WENGER

Un quartier résidentiel de Bâle, par une très chaude journée d'automne. L'activiste du climat qui nous reçoit aimablement chez elle arbore une chevelure grise et se bat pour l'environnement depuis 50 ans: Rosmarie Wydler-Wälti est une éducatrice d'enfants et conseillère aux parents à la retraite, huit fois grand-mère. Elle et ses camarades de combat ont intenté une action en justice contre la Suisse, estimant que l'action de celle-ci contre le réchauffement climatique est insuffisante. Ce qui viole leurs droits, affirment-elles, donnant ainsi une nouvelle tournure au débat sur le climat.

Du séjour de la maison mitoyenne que la Bâloise habite avec son mari, on voit un petit jardin. Des livres sur la crise climatique s'empilent sur un canapé. L'un d'eux est intitulé «How Women Can Save the Planet». «Cette maison est mon seul péché climatique», avoue-t-elle d'entrée. Elle est équipée de panneaux solaires, mais elle est trop grande pour deux. Rosmarie Wydler-Wälti essaie depuis toujours de mener un mode de vie durable. Elle n'achète que ce dont elle a besoin, ne prend plus l'avion depuis longtemps et conserve «chaque bout de ficelle et petit sachet». Recycler plutôt que jeter: ce principe lui a été inculqué par ses parents.

Un devoir de protection de l'État?

Jeune mère déjà, elle participait au mouvement écologiste et féministe. Et elle a été marquée par l'année «traumatisante» de 1986, avec la catastrophe nucléaire de Tchernobyl et l'incendie d'un hangar de produits chimiques près de Bâle. «Les enfants ne pouvaient plus sortir, car on ne sa-



vait pas si l'air était empoisonné», se souvient-elle. Rosmarie Wydler-Wälti n'est membre d'aucun parti et n'a jamais rempli de mandat politique. Mais lorsque l'association «Aînées pour la protection du climat» a été fondée en 2016 sur une idée de l'organisation environnementale Greenpeace, elle a tout de suite été prête à en prendre la coprésidence. Elle partage cette fonction avec la Genevoise Anne Mahrer, 75 ans, ancienne conseillère nationale des Verts.

Aujourd'hui, l'association compte près de 2500 membres, toutes des femmes de âgées de 64 à plus de 90 ans. Toutes unies par la conviction que la Suisse devrait en faire plus pour réduire les gaz à effet de serre

Les «Aînées pour la protection du climat» Rosmarie Wydler-Wälti (à g.) et Anne Mahrer durant une audience publique devant la Grande Chambre de la CEDH en mars de cette année. Photo Keystone

et atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. Les Aînées s'appuient sur la Constitution et la Convention européenne des droits de l'homme. L'État a un devoir préventif de protection, avancent-elles, il doit protéger le droit à la vie. Les vagues de chaleur dues au réchauffement climatique, plus fréquentes et plus intenses, représentent une menace, soulignent-elles. Elles entraînent davantage de maladies et une mortalité accrue chez les seniors, en particulier les femmes.

Vagues de chaleur mortelles

Les statistiques démontrent en effet que les plus vulnérables faces à la

chaleur sont les femmes âgées. D'après une récente étude de l'Institut tropical et de santé publique suisse, commandée par les offices fédéraux de la santé publique et de l'environnement, la Suisse a enregistré 474 décès dus à la chaleur durant l'été de 2022. Toutes les victimes avaient plus de 75 ans, et 60 % étaient des femmes. La part des décès dus à la chaleur par rapport à la mortalité totale a donc été plus importante chez les femmes de cette classe d'âge que chez les hommes. Le fait que les Aînées n'acceptent en leur sein que des femmes a donc aussi des raisons tactiques: «Nous pouvons faire valoir que nous sommes concernées», note Rosmarie Wydler-Wälti.

Les Aînées ont suivi la procédure judiciaire nationale et échoué trois fois: auprès du Département de l'environnement, du Tribunal administratif fédéral et du Tribunal fédéral. Ce dernier a estimé qu'elles n'étaient pas assez atteintes dans leurs droits. En 2020, elles ont donc décidé de se rendre à Strasbourg: l'association et quatre femmes ont intenté une action contre la Suisse auprès de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). En mars 2023, une assemblée de 17 juges les a reçues en audience publique. Les avocats des plaignantes et les représentants du gouvernement suisse ont fait valoir leurs arguments. Ces derniers ont notamment avancé que la protection climatique est une tâche politique complexe, et non une affaire relevant des tribunaux.

«Nous avons déjà perdu beaucoup de temps»

Présente dans la salle d'audience, Rosmarie Wydler-Wälti a eu l'impression «que pour la première fois, on

nous prenait vraiment au sérieux». Le cas des Suissesses pourrait même créer un précédent pour les États du Conseil de l'Europe, dont la Suisse fait partie depuis 1963. Car il s'agit de la première fois que la CEDH examine un possible lien entre protection climatique et droits de l'homme. Mais pourquoi les Aînées n'essaient-elles pas de rassembler des majorités par la voie démocratique en Suisse, comme cette année, quand le peuple a accepté une nouvelle loi sur le climat?

«Nous avons déjà perdu beaucoup de temps déjà», répond la coprésidente, qui souligne que toutes les actions légales sont désormais nécessaires: lors des votations, des élections, des manifestations, devant les tribunaux. Certains insinuent que ces «grands-mères» sont instrumentalisées par Greenpeace. Pour Rosmarie Wydler-Wälti, il s'agit là d'un cliché méprisant sur les seniors. Nous collaborons avec Greenpeace, corrige-t-elle, et l'organisation finance notre représentation juridique. Mais les Aînées pour la protection du climat, qui se distinguent par leurs compétences variées, leur expérience et leur engagement de long terme, restent indépendantes.

Solidarité avec les jeunes

Depuis qu'elles ont saisi la CEDH, les Aînées sont connues. Les gens les félicitent pour leur courage et leur ténacité. Ou leur suggèrent de retourner garder leurs petits-enfants. Dans un e-mail anonyme, quelqu'un leur a écrit que jadis, les femmes comme elles étaient condamnées au bûcher. «Être comparée à une sorcière est un compliment, juge Rosmarie Wydler-Wälti, car c'étaient des femmes



«Ma maison est mon seul péché climatique. Elle est trop grande pour deux»,

avoue Rosmarie Wydler-Wälti dans son jardin à Bâle.
Photo Keystone

fortes.» Le jugement strasbourgeois n'est pas attendu avant 2024. Pendant ce temps, les Aînées tiennent des conférences, organisent des événements, répondent aux questions des médias du monde entier. Même Al-Jazeera et le New York Times ont déjà parlé d'elles.

Le lendemain de la visite de la «Revue Suisse», la coprésidente a repris le train pour Strasbourg. Les Aînées sont venues exprimer leur solidarité lors de l'examen par la CEDH d'une autre plainte concernant le climat. Elle a été intentée par six jeunes Portugais contre 32 pays en Europe, dont la Suisse. Jeunes et vieux sont unis pour la protection du climat, et ce côté transgénérationnel est important aux yeux de Rosmarie Wydler-Wälti: «Si notre action aboutit, elle servira à tout le monde.»

Lien vers l'audience du 29 mars 2023 à Strasbourg : [revue.link/audience](https://www.revue.link/audience)